

## LA CHRONIQUE GASTRONOMIQUE D'YVAN

Bientôt les fêtes !

Un produit phare des fêtes : la noix de Saint Jacques.

Très facile à préparer .... On peut la présenter sous plusieurs formes en fonction de ses goûts : froide, tiède, chaude, crue en carpaccio ou cuite, il y a des milliers de recettes.

Voici une recette que je réalise régulièrement pour les fêtes de fin d'années : une entrée fraîche et originale :

### Saint Jacques en carpaccio sur sa salade de radis noir au fruit de la passion

L'acidité du radis noir avec la douceur de la Saint Jacques font un merveilleux duo qui réhaussé par la douceur et l'exotisme du fruit de la passion en feront une entrée idéale pour vos fêtes.

#### pour 4 pers

- 8 coquilles Saint Jacques fraîches ou 8 noix de Saint Jacques et 4 coquilles vides
- 200g de radis noir
- 1 fruit de la passion frais
- 3 brins de ciboulette
- huile d'olive
- 1 citron vert
- sel et poivre

- Ébarbez les coquilles fraîches
- Enlevez le corail et gardez-le pour une autre utilisation
- Épluchez le radis noir et râpez-le fin comme pour des carottes râpées
- Ajoutez le jus et les pépins du fruit de la passion
- Ajoutez 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
- Salez et poivrez et rajoutez la ciboulette finement ciselée et mélangez harmonieusement
- Répartissez dans les quatre coquilles vides
- Émincez finement les noix de Saint Jacques et disposez-les délicatement sur la salade de radis noir
- Mettez un filet d'huile d'olive, assaisonnez avec du sel et du poivre et râpez quelques zestes de citron vert sur le dessus
- Mettez au frais et dégustez... vous m'en direz des nouvelles



## Marché de Noël

Mercredi 12 décembre 2018

Cour de l'école  
De 16h à 19h



### A VOUS DE JOUER !

Réponses du précédent numéro :

Toucan : 5 - Grille Skate : 1 wheel 2 nose 3 truck 4 tail 5 grip

Prochaine parution : janvier 2019

Dépôt des informations avant le 20 décembre 2018

Boîte aux lettres de la mairie « Communication » ou par mail :

[lagazettedegrepiac@gmail.com](mailto:lagazettedegrepiac@gmail.com)

Imprimé sur papier recyclé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

## AGENDA

### Du 3 au 11 novembre

**Exposition « Les Grépiacois dans la Grande Guerre »** organisée par le Foyer Rural à la bibliothèque. Vernissage le 6 novembre à 18h + visites dans la semaine (cf. affichage)

### Jeudi 8 novembre

20h00 **Cinéma-discussion** : projection du film « Le Pantalon » organisée par le Foyer Rural / Lumières du village à la Salle des Fêtes - entrée gratuite -

### Samedi 10 novembre

Dès 14h **Tennis** : 1ère étape Galaxie, rassemblement orange à l'îlot

### Dimanche 11 novembre

11h00 **Cérémonie du 11 novembre** avec la participation des enfants de l'école et du temps périscolaire suivi d'un apéritif à la salle des fêtes

**Cinéma** : séances grand public organisées par Les Lumières du village « La vie et rien d'autre »

15h00 "Au revoir là-haut"  
18h00 entrée gratuite

### Samedi 17 novembre

18h30 **Chants Basques** à l'église  
20h30 suivis du **repas** à la salle des fêtes organisés par la Pétanque

### Samedi 24 novembre

12h00 **Repas des aînés** Inscription et réservation à la mairie

### Mercredi 12 décembre

**Marché de Noël** organisé dans la cour de l'école par la mairie, les Z'ateliers (temps périscolaire), l'APE et l'ALSH et avec la participation du p'tit marché.

### Lundi 31 décembre

10h00 **Permanence inscription listes électorales** pour pouvoir voter en 2019  
12h00

### Samedi 5 janvier

20h30 **Loto du Comité des fêtes** à la salle des fêtes.



Novembre - Décembre 2018 - N°6

# La Gazette de Grépiac

L'information municipale bimestrielle

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Ouverture de la Mairie

du lundi au vendredi  
De 9h00 à 12h00  
De 14h00 à 18h00

Fermée le jeudi après-midi

☎ 05.61.08.54.60

✉ [mairie-grepiac@wanadoo.fr](mailto:mairie-grepiac@wanadoo.fr)

### Numéros d'urgence

- 15 : SAMU
- 17 : Gendarmerie
- 18 : Pompiers
- 119 : Enfance en danger
- 0800 47 33 30 : urgences Gaz

### Gendarmerie d'Auterive

☎ 05.61.50.94.00

### Pharmacies de garde

☎ 3237 <sup>(1)</sup>

[www.3237.fr](http://www.3237.fr)

<sup>(1)</sup> accessible 24h/24 et coûte 0,34€/min depuis un téléphone fixe.

## PERMANENCE DES ÉLUS

Mme le Maire et ses adjoints vous reçoivent **sur rendez-vous**

**Maire - Céline GABRIEL**

Toute la semaine

**1<sup>er</sup> Adjoint - Franck MUNIGLIA**

Affaires scolaires - Urbanisme - Infrastructures  
Le samedi matin

**2<sup>ème</sup> Adjointe - Laurence VASSAL**

Lien social, Communication, Associations

Toute la semaine après 18h

Le samedi matin

**3<sup>ème</sup> Adjoint - François PIQUEMAL**

Finances - Budget

Toute la semaine après 18h

Le samedi matin

Lors de vos prises de rendez-vous, merci de préciser l'objet de votre venue pour que nous puissions la préparer au mieux.

## Le mot de Mme le Maire

Chères Grépiacoises, chers Grépiacois,

Voilà déjà un an que nous sommes en place. Et oui, déjà un an, diront certains !

Nous constatons que la perception du temps est variable. Suivant les dossiers que nous traitons, nous trouvons que cela avance vite ou a contrario trop lentement.

Je souhaite vous apporter une réponse concernant le délai de publication au JO du décret de catastrophe naturelle. En effet, nous sommes passés en commission le 11 septembre et nous sommes restés ensuite sans nouvelles. Le 18 octobre, j'ai donc sollicité Madame la Députée à ce sujet, voilà une partie de sa réponse.

« Pourquoi cette différence avec l'Aude ? La commission du 11 septembre était une commission « normale » qui a traité 2 200 dossiers. A l'inverse, pour l'Aude, une procédure accélérée a été mise en place, juste pour ce département, vu la gravité des faits. ». Le vendredi 19 octobre nous étions publiés au journal officiel.



Le samedi 13 octobre, suite à la proposition d'une administrée, nous avons organisé un nettoyage solidaire du Loubens. Durant 4 heures, élus et riverains ont enlevés embâcles et déchets en tout genre sur une partie du cours d'eau : 6 camions de déchets verts (bois et branchages) et 1 camions d'ordures ont été évacués. Un grand merci aux volontaires.

En parallèle, un tractopelle est intervenu chemin de Mazérat pour créer un fossé et dégager certaines têtes de buses. Il a aussi travaillé autour des buses chemin de Croix de Dreuilhe. Dans les semaines à venir, nous allons programmer une nouvelle intervention pour recalibrer une partie du cours d'eau.

Avant de terminer, je vous donne rendez-vous le dimanche 11 novembre pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Nous accueillerons avec grand plaisir les chants des élèves de la classe des CM1-CM2 devant le monument aux morts et ceux des enfants des Z'ateliers à la salle des fêtes lors de l'apéritif qui sera servi en suivant. Je compte sur votre présence pour plusieurs raisons. Il est de notre devoir de citoyen de transmettre et d'enseigner aux générations futures le devoir de mémoire. En participant, nous luttons contre l'oubli des souffrances et des sacrifices de toute une génération, nous rendons hommage aux victimes et aux combattants, et nous participons à la construction d'une identité nationale collective.

Je ne vous retrouverai qu'en janvier ; aussi, je tiens à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année à vous et aux êtres chers qui vous entourent.

Bonne lecture,

Céline GABRIEL

Imprimé sur papier recyclé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.



## RETROSPECTIVE



Jardinières ALSH - Été 2018



Arbres de paix - Réalisations de l'École (scolaire + périscolaire) pour la journée mondiale de la non-violence - 2 octobre



Challenge Irénée Roques - 22/09/18

## ASSOCIATIONS



### Lettre du nouveau président du Comité des Fêtes

C'est avec une joie non dissimulée que j'ai remonté le comité des fêtes poussé par de nombreuses personnes. Cela me tenait à cœur de revenir après 3 ans d'absence dans le domaine associatif et plus particulièrement dans l'animation du village.

Aidé d'anciens, mais aussi de nouveaux bénévoles, c'est une équipe de 17 personnes qui sont enthousiastes et motivées de proposer plusieurs manifestations, des nouveautés, mais aussi des traditions. Retour à la fête sur 4 jours, lotos, vide grenier... Isabelle, Françoise, Clara, Amandine, Anthony, Morgan, Léna, Anne-Lise, Manu, Lionel, Séverine, René, Valentin, Cédric, Marie et moi-même mettrons tout notre cœur et une bonne partie de notre temps libre pour la réalisation de ces différentes animations. Je suis particulièrement heureux que la nouvelle génération s'intéresse à la vie du village, déjà des nouvelles idées émergent notamment pour la fête. Aussi, si des bénévoles veulent se joindre à nous, qu'ils n'hésitent pas à me contacter au 06.22.53.31.28.

Enfin, comme il est de coutume au mois de juillet, nous viendrons à votre rencontre vous présenter le programme de la fête et en profiter pour vous demander une collaboration.

Vous espérant nombreux lors de nos événements, Festivement, Carretier Ludovic

### ALSH, le mot de la directrice

Cet été les enfants de l'ALSH intercommunal ont participé à un projet de création de jardin potager. En effet ce projet est né en partenariat avec la mairie de Grépiac ; les enfants ont tout d'abord participé à la décision des couleurs que prendront les jardinières. Pour la partie potager, nous avons dans un premier temps organisé une sortie aux jardinières de Tournefeuille afin que les enfants puissent voir comment s'organise un potager collectif. A la suite, les enfants ont fait des recherches sur les différents fruits et légumes de saison et ont pu prendre des décisions sur les légumes à planter.



**Grépiac Tennis Club** : changement de bureau lors de l'assemblée générale du 19.10.18. Après plus de 10 ans de bons et loyaux services, David BERTRAND laisse la présidence à Hervé ANDRADE. David devient vice-président de l'association pour accompagner Hervé dans son nouveau rôle. C. RODRIGUEZ, O. MUNIGLIA et L. VASSAL conservent leur mandat (respectivement : trésorière, vice-trésorière et secrétaire).

Le club vous invite à venir encourager les jeunes lors du prochain rassemblement Galaxie Orange, le samedi 10 novembre après-midi qui aura lieu sur ses terrains à l'îlot.

## ÉCOLE

**Résultat des élections des parents d'élèves** : 189 inscrits, 6 votes nuls, 2 blancs, 82 voix pour l'unique liste. Les parents élus sont : F. GASPARD (président), S. LANDICHEFF (trésorière), F. SINDOU, C. LIEBOT, A. BIREBENT, Julia LEMAITRE, Emilie CRESPIN.

## VOIRIE - SECURITÉ

Afin de mieux cibler nos actions en terme d'aménagement sécuritaire de notre voirie communale, nous avons procédé au comptage de vitesse et fréquentation sur les axes suivants: Chemin de Ducède, Route d'Auragne (RD 35d), Route d'Auterive (RD 35). Nous n'allons pas dans cet article évoquer les solutions envisagées pour l'amélioration et la sécurisation de notre réseau routier car la commission est en cours de réflexion sur ce sujet. Cependant, il nous a semblé important, dans un premier temps, de vous faire part des résultats obtenus pour chaque axe mesuré... Les résultats sont édifiants en termes de fréquentation mais également de comportement (vitesse). Les mesures ont été réalisées sur la période du 28 Août au 09 Septembre 2018. Les résultats indiqués sont des moyennes par jour y compris le Samedi et Dimanche où la circulation est plus faible. Les résultats sont donc minorés.

Voie	Nb véhicules /jours	vitesses constatées / nb de véhicules			
		30km/h	30-50 km/h	50-70km/h	70-90 km/h
Ducède - 50km/h	1452	112	1259	80	1

A la première analyse on constate que la majorité des automobilistes respectent la vitesse mais l'appareil de comptage était positionné à 107 mètres du début du chemin de Ducède, les véhicules ne sont pas encore élançés.

Voie	Nb véhicules /jours	vitesses constatées / nb de véhicules			
		30-70 km/h	70-90 km/h	90-110 km/h	110-130 km/h
Auragne - 70 km/h	555	278	247	28	2

Résultat édifiant, si la fréquentation reste raisonnable pour cette catégorie de voirie, 50,36% des automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse.

Voie	Nb véhicules /jours	vitesses constatées / nb de véhicules				
		30-50 km/h	50-70 km/h	70-90 km/h	90-110 km/h	110-130 km/h
Auterive - 70 km/h	2028	394	1419	204	10	1

Résultat catastrophique !!! 1634 automobilistes soit plus de 80% ne respectent pas la signalisation de police. La fréquentation quant à elle reste très importante puisque plus de 2000 véhicules traversent notre cœur de village.

Lors du dernier conseil municipal, le passage en agglomération de la route d'Auragne a été voté pour abaisser la vitesse à 50 km/h. Il nous faut maintenant donner un nom à cette partie de la commune. C'est en consultant les habitants du secteur, par le biais de leurs référents de quartier, que le nom de ce lieu-dit sera donné. Deux radars pédagogiques subventionnés par le SDEGH seront ensuite implantés.

## LES PROJETS AVANCENT...

**Cimetière** : Certains de nos administrés ont émis des demandes concernant l'ancien cimetière : il y a, en effet, certaines tombes dans un état d'abandon évident.

La mairie a démarré un travail de fond pour pouvoir dans un premier temps répertorier les concessions concernées. Il s'agira ensuite de retrouver les propriétaires et leurs descendants, s'il y en a.



D'ici quelques temps, nous afficherons une liste des concessions pour lesquelles nous voulons lancer une procédure de constat d'état d'abandon pour laisser le temps à tous de se manifester auprès de nous s'ils sont concernés. Il faut cependant savoir que la procédure s'étale sur plusieurs années avant que les concessions abandonnées puissent de nouveau être attribuées. Il faudra donc un peu de patience mais nous ne laisserons pas tomber ce dossier. **Référents quartiers** : Sur les 4 secteurs déterminés, seuls 2 ont des représentants. Les secteurs sont chapeautés par des élus et représentés par plusieurs référents-bénévoles. «L'ilotissement» chapeauté par Y. TOURNUT comprend l'îlot et les lotissements Baget, Pascalot et Dreuilhe avec respectivement Ph. Bortolotto, L. Matéo, A. Gusse, N. Bertrand ; «Grépiac Champêtre» guidé par C. ALCIBIADÉ comprend les routes d'Auragne, Labryère, Venerque et les lieudits, avec respectivement J. Lemaître et E. Tardieu. **Future salle des fêtes** : le dépôt du permis a été fait ce mois de septembre.

## URBANISME

Une déclaration préalable de travaux est désormais obligatoire pour toute construction de clôture et murette ; il en est de même pour une démolition (conseil municipal du 20.10.18). Les inondations de mai et juillet 2018 nous ont montré que ces éléments de construction ne sont pas anodins.

**Important** : le dépôt des dossiers d'urbanisme ne sera possible que le **lundi** et le **vendredi**.

## TEMPS PERISCOLAIRE

**Dans la cadre du nouveau PEDT** orienté sur le culturel, l'artistique et les arts plastiques, nous avons signé une convention avec une couturière qui propose aux enfants du CE2 au CM2 un atelier de couture à l'aiguille, tous les mardis jusqu'aux vacances de Noël. De novembre à décembre, un photographe proposera une activité autour de la photographie sur 3 vendredis. En janvier, la compagnie des arts de la scène interviendra une fois par semaine auprès des CP - CE1 - CE2 jusqu'à mi-avril.



En octobre, première rencontre avec Madame la Sous-Préfète pour un tour d'horizon des dossiers de la commune.

Octobre, c'est aussi la signature du contrat de territoire 2018 (subventions du Département) à la CCBA en présence du Président du Conseil Départemental, Monsieur Georges MERIC.

